



**PRÉFÈTE
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DESTINATAIRES		
Mairies du département	Service Départemental d'Incendie et de Secours	Groupement de Gendarmerie
Direction Départementale de la Sécurité Publique	Service d'Aide Médicale d'Urgence	Direction Départementale des Territoires
Agence Régionale de Santé et (Délégation Départementale)	Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale	Direction Départementale de la Protection des Populations
Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités	Délégation Militaire Départementale	Conseil Départemental
Conseil régional	Communautés d'agglomération	Communautés de communes
Réseau de Transport d'Electricité	ENEDIS	Société Coopérative d'Intérêt Collectif Agricole de la Région de Pithiviers
Orange	Office National des Forêts (Direction territoriale)	Office Français de la Biodiversité (Service départemental)
Chambre de commerce et d'industrie	Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Chambre d'Agriculture
Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Unité Départementale)	Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	Direction Régionale des Affaires Culturelles	Direction Régionale des Finances Publiques
Rectorat	Université d'Orléans	COFIROUTE
Autoroutes Paris – Rhin – Rhône	KEOLIS Orléans	KEOLIS Montargis
Centre Nucléaire de Production d'Electricité Dampierre-en-Burly	Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires	Météo France
Lig'Air	Bureau de Recherches Géologiques et Minières	Commissariat général au Développement durable (MTE)
Centre Pénitentiaire Orléans-Saran	Direction Régionale des Douanes	Tribunal administratif
Centres hospitaliers d'Orléans, Montargis, Pithiviers, Gien	Associations agréées de sécurité civile	Association des maires du Loiret
Sous-préfectures de Montargis et Pithiviers	Service de Presse et de Communication (préfecture)	Standard (préfecture)
Comité Qualité de l'air ambiant	EPCI - FP	

COPIE A: COZ Ouest – DREAL de Zone – ARS de Zone – CPZCR – DIR de Zone - SIDPC RGCVL – 58 – 77 – 89 – 91

ORLÉANS, le 02 mars 2023

MESSAGE URGENT – POLLUTION PARTICULES EN SUSPENSION SEUIL d'INFORMATION ET RECOMMANDATION AU PM10
--

Lig'Air, organisme chargé de la surveillance de la qualité de l'air en région Centre, vient d'informer la préfecture du dépassement du seuil d'information et de recommandation, fixé à 50 µg/m³ sur 24 heures, **pour la journée du 3 mars 2023.**

Situation :

Un dépassement du seuil d'information et de recommandation pour les particules en suspension PM10 (fixé à 50 µg/m³ en moyenne journalière) est prévu pour demain vendredi 03 mars sur les départements du Cher(18), de l'Indre (36), de l'Indre-et-Loire (37) et du Loiret (45). Les particules PM10 (de diamètre inférieur à 10 µm) sont générées par les activités humaines telles que le chauffage résidentiel, l'agriculture, le trafic automobile, ou encore les industries. Les conditions météorologiques (situation anticyclonique et froide, hauteur de couche de mélange faible et inversions de température) sont propices à une accumulation des particules dans les basses couches de l'atmosphère.

Evolution :

Un nouveau point de la situation vous parviendra demain 03 mars 2023.

La procédure d'information et de recommandation est déclenchée pour l'ensemble du département et sera maintenue jusqu'à sa levée ou un passage au niveau "alerte" par la préfecture.

Je vous invite à vous reporter aux fiches jointes relatives aux recommandations générales et sanitaires.

Les mairies sont invitées à diffuser largement cette information auprès des populations. Plus généralement, les destinataires du présent message sont chargés de mettre en œuvre les actions relevant de leur champ de compétences. Une diffusion large au sein de vos services de ce message est également conseillée.

Enfin, suivez la situation de la qualité de l'air et son évolution en consultant le site internet <http://www.ligair.fr/>

**Pour la Préfète
Le Chef du Bureau de la Protection
et de la Défense Civiles**

signé

Arnaud BOULAY